



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau régional  
pour l'éducation  
en Afrique

# PôleMAG<sup>°17</sup>

La lettre d'information du Pôle d'analyse sectorielle en éducation de Dakar - **JUIN 2011**

## EDITORIAL

## AU SOMMAIRE

Le Pôle Mag, la lettre d'information du Pôle de Dakar, est de retour après une brève interruption pour des raisons techniques.

Ce numéro est articulé autour des deux mots clés qui orientent la nouvelle stratégie d'action du Pôle de Dakar. Le premier est le leadership national qui constitue la clé de voûte de la réussite des politiques éducatives en Afrique. Ce numéro revient sur le Cap-Vert dont les avancées en matière d'éducation sont impressionnantes tant par leur régularité que par leur qualité. Il y a là, à mon sens, des leçons de bonnes pratiques à retenir en matière de leadership national dans la conception et la conduite des politiques éducatives.

Le deuxième mot clé est le renforcement des capacités nationales. Il constitue le seul chemin possible pour les pays africains pour rompre avec leur dépendance actuelle vis-à-vis de l'assistance technique étrangère. Ce numéro explicite la nouvelle stratégie du Pôle qui ambitionne de doter l'Afrique d'une plate-forme d'expertises et de formation pérennes et endogènes dans le domaine de l'analyse sectorielle en éducation. Cette initiative, si elle réussit, contribuera à professionnaliser le pilotage et la gestion des systèmes éducatifs africains.

Pour terminer, je voudrais en ma qualité de nouveau coordonnateur du Pôle, rendre hommage à mon prédécesseur le Professeur Jean-Pierre Jarousse pour le travail stratégique de fond accompli en renforçant les fondations mises en place par Paul Coustère, premier coordonnateur du Pôle de Dakar. Grâce à leurs visions stratégiques et la complémentarité de leurs actions, l'UNESCO est désormais en mesure de mettre à la disposition des pays membres une plate-forme continentale de renforcement des capacités nationales et d'expertises pour les appuyer à renforcer leur leadership national en matière de politique éducative.

**Mohammed Bougroum**

Coordonnateur du Pôle de Dakar

### ACTUALITÉS

La Gambie  
veut confirmer les avancées **2**

Le Pôle de Dakar,  
plate-forme d'expertises et de  
renforcement de capacités **2**

Formation PSGSE : trois ans  
et deux promotions plus tard **3**

### DOSSIER

Cap-Vert :  
En route vers une scolarisation  
universelle de dix années **4**

Interview de M. Brito,  
Directeur Général au Ministère  
de l'éducation du Cap-Vert **6**

### DANS LES PAYS **7**

### EN BREF

Nouvelle publication **8**

L'équipe du Pôle **8**



© A. Marivin

## Le Pôle de Dakar, plate-forme d'expertises et de renforcement de capacités

Depuis sa création, le Pôle de Dakar a répondu à plus d'une vingtaine de requêtes émanant des pays membres. L'équipe du Pôle a assuré, seule ou en collaboration avec d'autres partenaires, l'encadrement technique des équipes nationales pour la réalisation de diagnostics sectoriels (RESEN), l'élaboration de modèles de simulation financière en éducation, l'instruction d'arbitrages de politique éducative, l'élaboration de documents de stratégie nationale et de programmation ou encore la construction de cadres de dépenses à moyen terme sectoriels. L'ensemble de ces actions facilite l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives nationales, en phase avec les objectifs de l'EPT.

Constatant le faible niveau d'encadrement des pays membres en profils d'analystes des politiques éducatives capables de prendre en main la réalisation et la valorisation de ces activités, le Pôle de Dakar a décidé de compléter son appui technique direct aux pays par un programme de renforcement de capacités nationales qui, à terme, assure de façon pérenne le leadership national des pays. Ce programme a été initié en 2007 par la mise en place d'une formation académique de niveau Master 1 en « Politiques sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs » (PSGSE), en partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (FASTEF). En partie à distance, la formation PSGSE donne l'opportunité aux pays de former en nombre suffisant des cadres des ministères pour s'approprier la méthodologie de l'analyse sectorielle en éducation, l'appliquer directement à l'échelle nationale, échanger et valoriser le travail au niveau international.

Trois années après son ouverture, 117 cadres supérieurs venant de 14 pays différents ont bénéficié de la formation PSGSE. De bonnes pratiques sont avérées en matière d'appropriation par les équipes nationales (Mauritanie) et en matière de renforcement de leadership national (Bénin, Burundi). Le partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar fait de cette formation une solution endogène et renforce sa pertinence et ses retombées.

Fort de cette expérience le Pôle de Dakar, souhaite désormais renforcer la synergie entre sa mission principale d'appui technique direct aux pays et ses activités de formation. L'objectif est de mettre en place à Dakar une plate-forme de renforcement de capacités nationales et d'expertise en analyse sectorielle en éducation qui permette aux pays africains de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'assistance technique étrangère. Sur cette plateforme, le Pôle de Dakar assurera le leadership en matière d'appui direct aux pays alors que les Universités africaines partenaires prendront en main l'activité formation. Pour cela, trois défis devront être relevés : (i) la consolidation de l'expérience menée avec l'Université Cheikh Anta Diop ; (ii) l'extension de cette expérience aux autres zones linguistiques en Afrique (anglophone, lusophone et arabophone) ; (iii) le maintien et le développement du soutien politique et financier de la part de l'UNESCO, des agences de développement, des organisations continentales et régionales qui œuvrent en faveur de l'éducation en Afrique. ■

## La Gambie veut confirmer les avancées

La Gambie présente une économie favorable, malgré de faibles revenus intérieurs et une forte dépendance extérieure. Les résultats en termes de scolarisation et d'achèvement sont, quant à eux, parmi les meilleurs d'Afrique sub-saharienne de niveau de richesse comparable. Le pays s'est par ailleurs engagé sur une scolarisation de base universelle de neuf années.

La faible proportion du budget de l'Etat alloué à l'éducation (18%) participe au maintien d'une forte implication financière des ménages, notamment pour l'éducation de base. Elle affecte la demande scolaire des populations les plus pauvres et favorise le phénomène d'abandon scolaire. Selon une enquête menée en 2009<sup>1</sup>, au-delà du manque de moyens qui est cité une fois sur quatre, près de la moitié des ménages interrogés relatent la religion pour expliquer la non-scolarisation de leurs enfants. Aujourd'hui, un élève sur quatre ne termine pas le cycle primaire en Gambie.

L'analyse de la qualité de l'enseignement en Gambie relève des faiblesses dès les premières années du primaire. Selon l'étude EGRA/RTI menée en 2010, plus d'un élève de 3<sup>e</sup> année sur quatre est dans l'incapacité de lire un seul mot, ce qui l'empêche de suivre normalement les autres enseignements<sup>2</sup>. L'allocation non optimale des enseignants et des manuels scolaires dans les écoles, les difficultés de certains enseignants à maîtriser les compétences de base<sup>3</sup>, ainsi que le peu de lien entre les résultats scolaires et les moyens investis dans les écoles, soulignent l'existence de pratiques administratives et pédagogiques inefficaces qui desservent la qualité du système éducatif gambien.

## Formation PSGSE : 3 ans et 2 promotions plus tard

Afin de pallier les insuffisances du système qui limitent l'offre d'une éducation de qualité en Gambie, le rapport recommande, entre autres, une meilleure couverture du préscolaire, une réflexion autour de l'introduction des langues locales au niveau du primaire, une formation mieux adaptée des enseignants, une distribution optimale des livres scolaires, un respect du temps scolaire par la révision de la pratique du double-flux et une baisse de l'absentéisme des élèves et des enseignants.

Enfin il convient d'améliorer la production et la qualité des données statistiques, pour l'ensemble des sous-secteurs de l'éducation, y compris la formation technique et professionnelle et l'éducation non-formelle, afin d'assurer un pilotage efficace et en temps réel des politiques menées, du niveau central au niveau déconcentré. ■

1 Source: Poverty Social Impact Analysis (PSIA), 2009

2 Gove, A. and P. Cvelich. 2010. "Igniting Education for All. A Report by the Early Grade Learning Community of Practice." Research Triangle Institute.

3 Blimpo, M. P., and D. K. Evans. 2010. "The Whole School Development and School Grant Programs: A Prospective Impact Evaluation in The Gambia." Prepared with the collaboration of the African Programme for Education Impact Evaluation. World Bank.

La formation PSGSE a déjà bénéficié à 117 étudiants, en provenance de 14 pays différents. Une étude effectuée en 2010 a permis de dresser un premier bilan des effets de la formation<sup>1</sup>.

En réduisant les coûts de formation tout en maintenant les cadres des ministères en poste, l'alliance de présentiel court et de distance, permet, d'une part, une application directe dans les pays, d'autre part, de toucher simultanément un grand nombre de cadres des ministères. Elle favorise ainsi les rencontres entre experts nationaux et internationaux. La flexibilité du dispositif et la qualité de l'enseignement sont appréciées par les participants, et ce, malgré l'intensité des travaux relevée, notamment lors des trois regroupements à Dakar.

Le secret de la réussite de la formation PSGSE semble résider dans une bonne organisation du temps imparti aux apprentissages, une bonne connaissance de l'outil informatique et le travail en équipe régulier, l'hétérogénéité du public se révélant un atout. D'après l'enquête, la quasi-totalité des participants ont conservé un contact professionnel avec les membres de leur équipe et presque la moitié avec ceux des autres pays. Le maintien des échanges entre participants après la formation participerait à l'amélioration des prises de décisions au sein des ministères, notamment grâce à la comparaison internationale.

Les fonctionnaires concernés par la formation déclarent mieux maîtriser leur système éducatif dans leur globalité et comprennent l'utilité d'une interaction entre les différentes structures des ministères. Mieux outillés, plus critiques ils se sentent aussi plus crédibles. Les nouvelles compétences acquises sont

essentiellement réemployées dans les pays<sup>2</sup> lors de travaux ou ateliers particuliers (RESEN, élaboration d'un plan sectoriel, CDMT, EPT,...). La réutilisation des modules dépend des besoins spécifiques liés aux postes occupés, les nouvelles affectations conséquentes à la formation relevant essentiellement de la planification ou de l'évaluation. Toutefois, une meilleure efficacité des cadres formés au sein de leur structure d'appartenance n'est garantie que par l'utilisation faite de ce potentiel par les ministères.

Les bailleurs qui ont eu l'occasion de travailler avec les nouveaux formés parlent d'un retour positif de la part des équipes, de la transmission effective d'outils et techniques dans les ministères mais également de meilleures capacités d'analyses appréciables pour un travail et une collaboration plus pertinents. Les supérieurs des sortants déclarent de leur côté ne pas encore avoir eu le temps d'apprécier les nouvelles compétences des formés. Cependant, ils constatent déjà l'amélioration des leurs capacités d'analyse, la valeur ajoutée apportée et entendent leurs proposer de nouveaux travaux. ■

1 Renforcement de capacité en analyse sectorielle en éducation en Afrique subsaharienne » - Octobre 2010 - Etude interne réalisée par Aline Rousseau dans le cadre du stage professionnel du Master 2 de Paris Sorbonne : Expert Consultant en Education et Formation/ Coopération internationale en Education et Formation. L'étude s'appuie sur une enquête réalisée auprès des deux premières promotions d'étudiants, des responsables des ministères des pays concernés, mais aussi des opérateurs et des bailleurs de la formation.

2 Selon les déclarations, 25 participants sur les 38 enquêtés ont connu une évolution de carrière suite à la formation.

## Cap-Vert : en route vers une scolarisation universelle de dix années



© A. Marivin

La scolarisation primaire universelle est désormais une réalité au Cap-Vert. Au cours de la dernière décennie, le pays a connu un contexte macro-économique et démographique très favorable pour la scolarisation de ses enfants, caractérisé par un faible taux de croissance démographique, proche des standards européens, et une augmentation des ressources nationales et des dépenses allouées au secteur de l'éducation. Ce sont autant d'indicateurs propices à l'initiative d'extension de l'enseignement de base gratuit et obligatoire de six à huit années officialisée par la nouvelle loi de base de l'éducation, parue au bulletin officiel du 7 mai 2010. La suppression des frais de scolarité au premier cycle du secondaire<sup>2</sup> qui en découle pourrait ensuite être envisagée au second, puis au troisième cycle du secondaire, pour un enseignement de base gratuit et obligatoire de dix puis de douze années complètes.

### Système éducatif capverdien : constats et priorités

La transition démographique observée au Cap-Vert a provoqué une baisse progressive des effectifs d'élèves à scolariser d'ici 2020. Ce phénomène se traduit également par une réduction du nombre de constructions scolaires nécessaires, ou encore des besoins en formation de nouveaux enseignants à l'horizon 2020<sup>3</sup>. Allégé de ces préalables incontournables, qui ont la part belle dans la plupart des budgets sectoriels nationaux en Afrique subsaharienne, le système éducatif capverdien peut désormais concentrer ses efforts sur les aspects de qualité.

**Le Pôle de Dakar - UNESCO/BREDA a été sollicité par le ministère de l'éducation nationale cap-verdien pour appuyer à estimer la faisabilité physique et financière de la suppression des frais scolaires au premier cycle de l'enseignement secondaire. Outillée par le modèle de simulation financière (MSFE), l'analyse sectorielle produite en étroite collaboration avec l'équipe nationale cap-verdienne a abouti à l'élaboration d'une note de cadrage stratégique intégrant la politique de gratuité du cycle du secondaire envisagée par le ministère.**

Améliorer l'efficacité interne du système éducatif est devenu le cheval de bataille du Cap-Vert pour la période 2011-2020. Parmi les mesures envisagées, on peut citer la baisse des taux de redoublement, l'augmentation du budget alloué à l'acquisition de matériel didactique, la révision des curricula, la hausse des dépenses administratives et pédagogiques par élèves, une formation des enseignants en partenariat avec l'Université, etc.

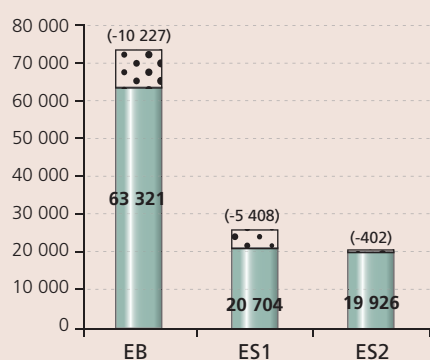
Plus spécifiquement, les conditions d'accueil de la petite-enfance devraient être améliorées par l'augmentation du nombre d'enseignants spécialisés. A l'heure actuelle, seul un enseignant du préscolaire sur cinq a suivi une formation adaptée. Le renforcement du système de formation continue des enseignants du primaire en poste est, quant à lui, une nécessité, sachant que 13% d'entre eux n'ont reçu aucune formation. L'enseignement primaire bénéficie depuis 2010 d'une prise en charge totale des cantines scolaires par l'Etat, les projets nationaux gérés par l'Action Sociale Scolaire ayant repris progressivement la gestion des actions du Programme Alimentaire Mondiale (PAM). Cette prise en charge pourrait également concerner les élèves du premier cycle du secondaire à partir de 2014, une fois cet ordre d'enseignement gratuit et obligatoire. Il participerait à l'atteinte de l'objectif de la scolarisation universelle de huit années en 2015, en retenant les élèves dans le système.

S'agissant du troisième cycle de l'enseignement secondaire, une redistribution plus équitable des effectifs entre les filières générales et techniques<sup>4</sup> devrait permettre de mieux

1 Par souci de réalisme, les estimations de coût de l'enseignement de base obligatoire de 6 à 8 ans et son extension à 10 années, ont été projetées, respectivement aux horizons 2015 et 2020.

2 Le premier cycle du secondaire correspond au deux premières classes de ce cycle ; le second cycle, aux classes 3 et 4 ; le troisième cycle du secondaire, aux classes 5 et 6.

3 Le maintien de l'entretien des bâtiments existants et le renforcement des capacités des enseignants en poste sont toutefois de mise.

**Graphique : Estimation de l'évolution des effectifs d'élèves scolarisés par niveau d'enseignement entre 2009 et 2020.**

Lecture: Chiffres en gras/zone couleur pleine = Effectifs 2020. Entre parenthèses = Fluctuation des effectifs entre 2009/ 2020.

Le phénomène de transition démographique observé au Cap-Vert réduit au fur et à mesure le nombre d'enfants scolarisables à l'horizon 2020. De plus, les projections supposent que tous les enfants d'une classe d'âge achèveront le second cycle du secondaire d'ici 2020, pour une scolarisation de dix années complètes. Les enseignements de base et des deux premiers cycles du secondaire seraient alors universels.

Le graphique montre que si l'on scolarise tous les enfants en âge de l'être jusqu'à la fin du second cycle du secondaire en 2020, cela représenterait moins d'élèves dans le système qu'à l'heure actuelle, quand bien même les enfants qui achèvent l'enseignement de base de six années aujourd'hui ne poursuivent pas tous leur scolarité au secondaire.

répondre aux spécificités du marché du travail. Le développement de ce sous-secteur reposera en partie sur le système privé, qui sera dorénavant appuyé par l'Etat. De même, pour pallier le manque de travailleurs qualifiés intermédiaires, l'enseignement secondaire sera complété par une formation professionnelle dans les secteurs de l'hôtellerie, de la banque et des énergies renouvelables. La première étape consiste à uniformiser les diplômes et à adapter les qualifications afin qu'elles valident des compétences pratiques. La généralisation progressive de l'accès à l'enseignement professionnel aux élèves en âge d'être scolarisés au troisième cycle du secondaire d'ici 2020 participerait également à une meilleure gestion du système de formation.

La nouvelle mesure de gratuité au public ne menace pas l'offre d'éducation privée, dont les bourses d'Etat destinées aux plus défavorisés pourraient être revues à la hausse. L'aide aux familles les moins aisées du système public serait également renforcée.

### **Ecole obligatoire et sans frais d'inscription jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire : impacts financiers et mécanismes**

Selon les estimations, le coût supplémentaire supporté par l'abolition des frais de scolarité au premier cycle du secondaire s'élèverait au total à 39,9 millions d'US \$<sup>5</sup> entre 2011 et 2020, soit environ 4 millions d'US \$ en moyenne par an.

Les dépenses des ménages pour l'éducation au Cap-Vert représentaient 12,1% des dépenses totales du secteur en 2009, près des deux-tiers étant absorbés par les frais de scolarité. Soulager les familles de cette charge au premier cycle de l'enseignement secondaire devrait favoriser la scolarisation de tous, en particulier des enfants issus des

familles les plus défavorisées. Parmi les postes de dépenses les plus importants pour les ménages, se trouve également l'achat d'uniformes, pouvant représenter jusqu'au tiers des dépenses au premier cycle du secondaire. L'abolition de ces frais pourrait avoir un impact tout aussi considérable que celle des frais scolaires dans l'optique de scolariser tous les enfants jusqu'à la fin de ce niveau d'enseignement.

Le mécanisme de suppression des frais d'inscription prévoit une intégration progressive de l'ensemble des élèves en âge d'être scolarisés du premier cycle du secondaire entre 2011 et 2015, à raison de 20% supplémentaires par an. La mesure pourrait alors être étendue au second cycle du secondaire entre 2016 et 2020. Durant ces années de transition l'aide aux plus défavorisés devra être renforcée.

Pour optimiser la capacité d'accueil des élèves, et éviter la construction inutile de nouveaux collèges, un plan d'aménagement géographique est envisagé. Il prévoit le rattachement de 40% des classes du premier cycle du secondaire dans les écoles primaires du milieu rural pour lesquelles la baisse des effectifs libère de la place pour de nouveaux arrivants. Les aides au transport devront alors concerner les nouveaux élèves défavorisés du second cycle qui se rendront dans les collèges plus éloignés. Enfin, pour combler le déficit de recettes créé par l'abolition des frais d'inscription, et ne pas affecter le fonctionnement des écoles, l'Etat procédera à des transferts de crédits aux établissements scolaires.

La note de cadrage présentée aux autorités en janvier dernier recommande ce scénario. Une fois retenues, les options privilégiées par le gouvernement cap-verdien devront être déclinées dans un plan d'actions avant d'être déployées dans le système éducatif aux niveaux central et déconcentré. ■

4 L'objectif étant de faire passer la part des effectifs de l'enseignement technique de 12% en 2009 à 25% en 2020.

5 Au total 3,1487 milliards d'escudo capverdiens ( ESC CV), soit environ 315 millions d'ESC CV par an.

## Interview de M. Brito, Directeur Général de la planification du budget et de la gestion au Ministère de l'éducation du Cap-Vert



### A quel moment l'idée de l'extension du système éducatif capverdien a-t-elle émergé au sein du ministère ?

Jusque dans les années 90, l'enseignement de base obligatoire ne concernait que les quatre premières années du primaire. La réforme du système éducatif initiée en 1992, et terminée en 1994, a mené à la généralisation de l'Enseignement de Base à six années. Le système éducatif capverdien comptabilisait alors le plus grand nombre d'élèves scolarisés jamais connu, avec environ 92 000 élèves enregistrés en enseignement de base de 1994 à 2000. Puis la population scolaire a commencé à stagner, puis à diminuer d'une façon significative à hauteur d'environ 3000 élèves par année. La transition démographique a ainsi permis la régulation naturelle du nombre d'élèves à scolariser. Aujourd'hui, nous avons d'ores et déjà presque atteint la généralisation de l'enseignement de base à 8 années, avec 95% des élèves achevant le primaire (Ndlr : 6<sup>e</sup> année) qui accèdent au premier cycle du secondaire (Ndlr : 7<sup>e</sup> année). La nouvelle loi de base, parue le 7 mai 2010, a officialisé l'extension de l'enseignement de base gratuit et obligatoire de six à huit années.

### Qu'est-ce que l'analyse sectorielle menée en 2010 par l'équipe nationale, appuyée par le Pôle de Dakar/Breda, a apporté au gouvernement cap-verdien ?

L'implémentation de la nouvelle loi de base était conditionnée par la connaissance des besoins en ressources humaines et financières. L'analyse sectorielle nous a permis, entre autres, d'estimer le nombre d'enseignants à former, en quantité et en qualité, ainsi que le montant des compensations financières à adresser aux écoles. Les ressources locales disponibles ont également été répertoriées. Quant au budget nécessaire à la mise en œuvre effective de la nouvelle loi, il s'élève à environ 160 millions d'escudos capverdiens par an jusqu'en 2015. Le rapport nous fournit également des données comparables avec d'autres pays, à niveau de PIB par habitant équivalent (entre 2000 et 6000 USD/habitant), qui nous indiquent la position relative du Cap-Vert selon des indicateurs d'établissements, d'équipement ou encore d'accès. Ces informations permettent de faire les ajustements nécessaires pour le maintien d'indicateurs performants en vue d'une éducation durable et de qualité.

### Quelles mesures et ajustements particuliers sont nécessaires pour la scolarisation de tous les élèves au premier cycle du secondaire ?

Nous sommes en train de réunir les conditions de mise en œuvre de la politique pour accueillir les élèves d'une façon optimale, en termes d'accès mais aussi de qualité. Par exemple, si tous les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire sont scolarisés dans les collèges, il y aura une saturation de ces écoles. Nous essayons donc de voir comment intégrer de nouveaux élèves du premier cycle du secondaire dans certaines écoles primaires existantes, en fonction des places disponibles. L'avantage est qu'il existe ici un grand nombre d'écoles primaires et que les distances à parcourir par les élèves sont réduites, la majeure partie des élèves scolarisés dans l'enseignement de base au Cap-Vert (92%) ayant moins de 3 kms de trajet entre leur maison et l'école. De même, par le biais des frais scolaires, les écoles pouvaient fonctionner. Il est indispensable que l'Etat alloue des crédits supplémentaires aux écoles pour qu'elles fonctionnent d'une façon normale. Le manque de ressources internes reste le plus gros problème rencontré dans la mise en œuvre des politiques adoptées.

### Enfin, pouvez-vous me parler des mesures qui concernent les populations les plus défavorisées ?

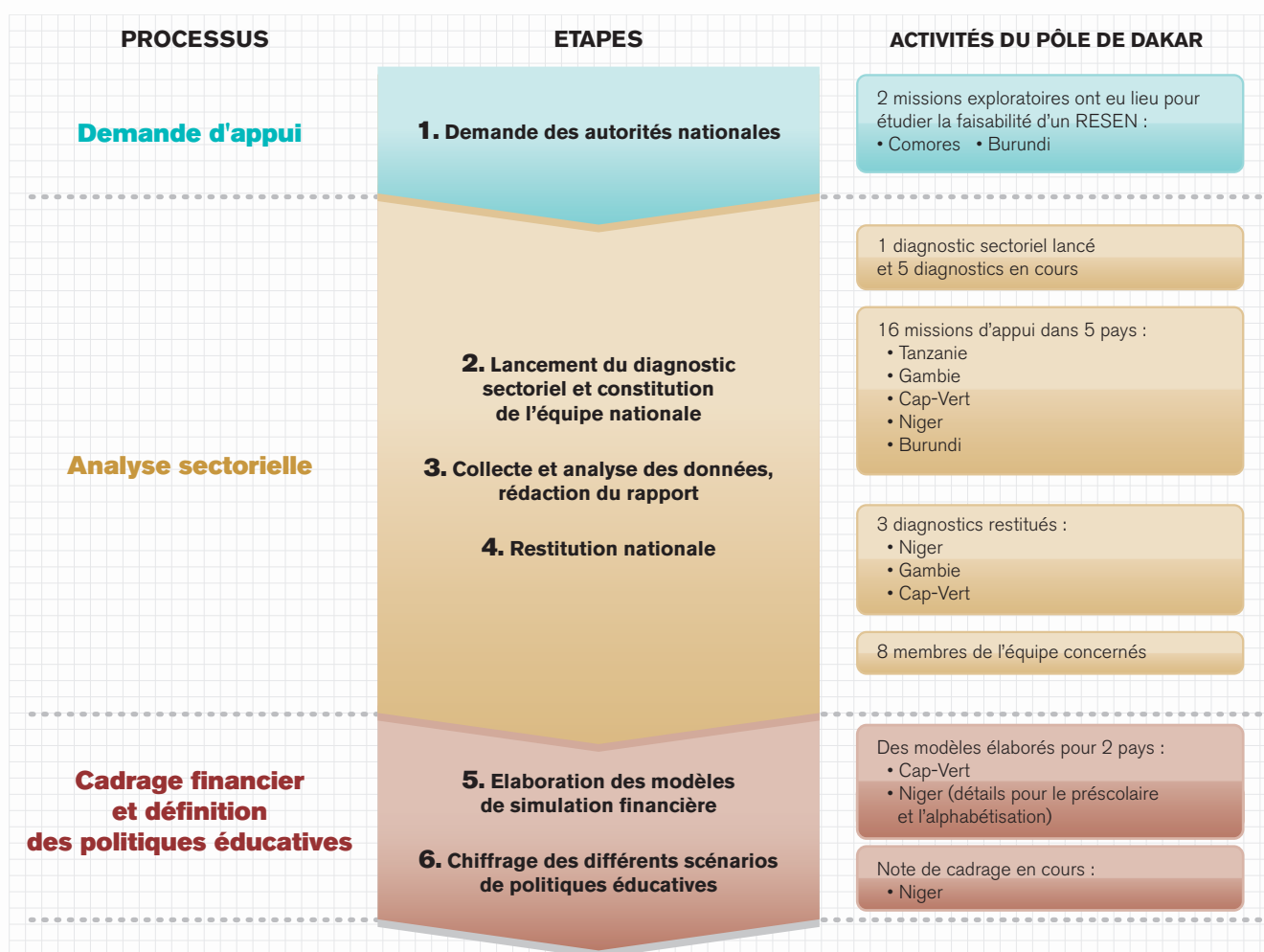
Nous avons une Fondation de l'Etat qui travaille dans le cadre d'Action Social Scolaire (Ndlr : FICASE) pour alléger les familles des élèves issus de milieux défavorisés des dépenses liées aux frais scolaires, aux uniformes et aux kits scolaires. Cela permet d'équilibrer les différences sociales, et facilite l'accès à l'école pour tous. Chaque année la Fondation pourvoit gratuitement des uniformes et du matériel scolaire à ces élèves au niveau du primaire. Pour ce qui concerne le secondaire, les frais scolaires sont calculés en fonction des revenus des familles. Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle loi de base et l'annulation des frais de scolarité, nous sommes en train de revoir l'aide en matière d'uniformes scolaires, car il s'agit d'un poste de dépenses très lourd. ■

DANS LES PAYS

## De août 2010 à mars 2011

### Rapport D'Evaluation du Système Educatif National (RESEN)

Le Pôle de Dakar a pour principale activité l'appui direct aux pays africains en matière d'analyses sectorielles en éducation, de cadrage financier et de définition de politiques éducatives. Le processus d'appui suivi par le Pôle de Dakar et les activités réalisées par l'équipe depuis août 2010 sont présentées ci-dessous.



### Autres activités du Pôle de Dakar :

**L'Initiative Qualité (GLQA)** privilégie la mobilisation des acteurs autour de la production d'indicateurs de qualité des systèmes éducatifs pour une gestion locale régulière de la qualité des apprentissages. Les trois étapes sont (i) le diagnostic de l'existant, (ii) l'estimation d'indicateurs de performances, (iii) l'élaboration d'une stratégie de pilotage de la qualité au niveau local sur la base des indicateurs créés.

**Le projet TTISSA** appuie les pays dans l'élaboration du diagnostic de la question enseignante. L'équipe du Pôle de Dakar, outillée d'un guide méthodologique de référence, accompagne l'exercice technique dans les pays dont il a la charge.

5 missions d'appui dans 3 pays :  
• Cameroun (phase d'analyse)  
• Cap-Vert (phase d'analyse)  
• Sénégal (activités effectuées à Dakar - phase d'analyse)

7 missions d'appui dans 3 pays :  
• Bénin (phase de validation du diagnostic)  
• Guinée, Ouganda (phases de lancement et d'analyse)

## Nouvelles publications

Bientôt disponibles sur [www.poledakar.org](http://www.poledakar.org)

### Rapport d'Etat des Systèmes Educatifs Nationaux

Les rapports des analyses sectorielles dans trois pays sont en cours de publication (Tanzanie, Gambie, Cap-Vert). Les rapports issus des analyses sectorielles en éducation présentent une sorte de photographie d'un système éducatif. Ils mettent en lumière les récents succès du système ainsi que les principaux défis auxquels celui-ci fera face dans les années qui viennent.

## L'équipe du Pôle

### Nouveau coordonnateur du Pôle



**Mohammed Bougroum**, ancien directeur de l'Equipe de Recherche en Economie Sociale et Solidaire (ERESS) et professeur à l'université Cadi Ayyad à Marrakech, a pris ses fonctions de coordonnateur du Pôle de Dakar en février 2011. Riche de ses expertises d'universitaire, de manager et de consultant dans les domaines de l'éducation, du marché du travail et du développement social, il compte répondre aux mieux à la mission du Pôle d'assister les pays membres à développer leurs capacités en analyse sectorielle en éducation.

Mohammed Bougroum remplace **Jean Pierre Jarousse**, qui occupait le poste depuis 2006. A l'initiative de la formation PSGSE, il a également piloté la rédaction du rapport Dakar+7. M. Jarousse a su faire évoluer les activités proposées par le Pôle pour répondre aux mandats qui lui étaient assignés par l'UNESCO et autres partenaires. Il occupe actuellement le poste de professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Rennes II. Il reste une personne ressource privilégiée du Pôle de Dakar.



**Fatoumata Bamba** a rejoint l'équipe du Pôle de Dakar en février 2011, pour occuper le poste d'Assistante Administrative et Financière. Elle travaillait auparavant pour le Projet CapEFA de l'UNESCO à Abidjan.

### Recrutement

**Un Statisticien-Economiste spécialisé sur les questions de formation professionnelle et/ou marché du travail est en cours de recrutement. L'équipe sera également renforcée par un**

**second Statisticien. Pour plus de détail sur le poste et la date limite de candidature, merci de consulter le site [www.poledakar.org](http://www.poledakar.org).**

### Activités TTISSA au Bénin

L'appui à l'élaboration d'un diagnostic de la question enseignante effectué par le Pôle de Dakar au gouvernement du Bénin s'achève après un an de travaux. Le rapport final de l'exercice est en phase de validation interne. Les activités qui se sont greffées à l'agenda politique, sont les suivantes :

- (2-6 mai) - Présentation du diagnostic à la Revue du Secteur
- (mai) - Atelier technique national de validation du diagnostic enseignant
- (juin) - Restitution nationale officielle du rapport.

## Pôle de Dakar

ANALYSE SECTORIELLE EN EDUCATION

UNESCO-BREDA  
12, avenue Léopold-Sédar-Senghor,  
B.P. 3311 - Dakar (Sénégal)  
Tél. : +221 33 849 59 79  
Télec. : +221 33 821 35 25  
[www.poledakar.org](http://www.poledakar.org)

Le Pôle de Dakar est le pôle d'analyse sectorielle en éducation du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique.

Les articles contenus dans cette publication expriment le point de vue du Pôle de Dakar et pas nécessairement celui de l'UNESCO.

La lettre d'information du Pôle de Dakar est publiée trois fois l'an, en français et en anglais, en version électronique seulement.

**Directeur de la publication** Mohammed Bougroum, **rédacrice en chef** Odile Simon, **rédaction-lecture** Equipe du Pôle de Dakar, **traduction français > anglais** Lahousseine Id-Youss, **maquette** by Reg', Régis L'Hostis, Dakar.

Ecrivez à l'équipe de *Pôle Mag* :  
[poledakar@poledakar.org](mailto:poledakar@poledakar.org)